

PUBLICIS GROUPE SA

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG SA
Tour Eqho - 2, avenue Gambetta
92066 Paris-La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

A l'assemblée générale de la société
Publicis Groupe SA
133, avenue des Champs-Élysées
75008 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Publicis Groupe SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit et des risques financiers.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Changement de méthode comptable » de la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui expose les incidences liées au changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des participations

(Paragraphe « Immobilisations financières » de la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » et paragraphe 9.3 « Participations » de la note 9 « Actif immobilisé » de l'annexe aux comptes annuels)

Point clé de l'audit :

Au 31 décembre 2025, les participations sont inscrites au bilan pour une valeur nette comptable de 5 600 millions d'euros, soit 85 % du total actif net.

Nous considérons l'évaluation des participations comme un point clé de l'audit compte tenu de leur caractère significatif à l'actif du bilan de la société Publicis Groupe SA, et en raison des jugements exercés par la direction dans l'élaboration des hypothèses et estimations retenues pour déterminer leur valeur d'utilité.

Réponse d'audit apportée :

- Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation de la société Publicis Groupe SA et examiné les valorisations réalisées par la direction de la société avec le support d'un expert indépendant.
- Nous avons comparé les données utilisées dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation avec les données sources des filiales de la société Publicis Groupe SA ainsi qu'avec le résultat de nos travaux d'audit.
- Nous avons examiné :
 - les principales hypothèses utilisées dans les projections budgétaires retenues et validées par la direction financière, dont l'année 2026 est issue du budget annuel présenté au conseil d'administration,
 - les projections budgétaires avec les résultats réels des exercices antérieurs,
 - la concordance des capitaux propres retenus avec les comptes des filiales et, le cas échéant, la documentation des ajustements opérés sur ces capitaux propres.

- Nous avons fait intervenir nos experts en évaluation pour :
 - apprécier la conformité des méthodologies appliquées et tester la fiabilité des modèles utilisés,
 - examiner les niveaux de multiples retenus lorsque la valeur d'utilité est déterminée à partir de l'approche des multiples de marché.
- Nous avons examiné le caractère approprié des informations relatives à la valorisation des titres de participation présentées dans l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président-directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Publicis Groupe SA par vos assemblées générales du 27 mai 2025 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 31 mai 2023 pour le cabinet KPMG SA.

Au 31 décembre 2025, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la première année de sa mission et le cabinet KPMG SA dans la troisième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit et des risques financiers de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit et des risques financiers

Nous remettons au comité d'audit et des risques financiers un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit et des risques financiers figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit et des risques financiers la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit et des risques financiers des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 24 mars 2026

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG SA

Anne-Claire Ferrié 



Nicolas PONCET

Anne-Claire Ferrié

Romain Dumont

Marie Guillemot

Nicolas Poncet



COMPTES SOCIAUX
EXERCICE 2025





SOMMAIRE

COMPTES SOCIAUX - EXERCICE 2025

1.1	Compte de résultat	3
1.2	Bilan	4
1.3	Notes annexes aux comptes sociaux de Publicis Groupe SA	6
1.4	Tableau des flux de trésorerie	23

1.1 COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	Note	2025	2024
Production vendue	3	35 812	40 266
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4	-	108 955
Autres produits	4	121 787	898
Total des produits d'exploitation		157 599	150 119
Achats et charges externes		(13 784)	(17 716)
Impôts et taxes		(2 149)	(2 107)
Charges de personnel	5	(134 397)	(122 790)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(1 134)	(1 410)
Autres charges		(1 682)	(1 804)
Total des charges d'exploitation		(153 146)	(145 827)
Résultat d'exploitation		4 453	4 292
Produits financiers de participations		1 106 600	2 003 270
Autres intérêts et produits assimilés		3 245	4 700
Reprises sur dépréciations et provisions		26	-
Total des produits financiers		1 109 871	2 007 970
Intérêts et autres charges financières		(78 668)	(127 698)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(1 705)	(1 504)
Total des charges financières		(80 373)	(129 202)
Résultat financier	6	1 029 498	1 878 768
Résultat courant avant impôt		1 033 951	1 883 060
Produits exceptionnels		-	4 200
Charges exceptionnelles		-	(425)
Résultat exceptionnel	7	-	3 775
Impôts sur les bénéfices	8	11 892	8 611
Résultat net de l'exercice		1 045 843	1 895 446

1.2 BILAN

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
		Montants bruts	Amortissements et dépréciations	Montants nets	Montants nets
ACTIF					
Immobilisations incorporelles	9.1	3 498	(1 624)	1 874	1 914
Concessions et fonds de commerce		2 991	(1 117)	1 874	1 407
Autres immobilisations incorporelles		507	(507)	-	507
Immobilisations corporelles	9.2	45 516	(39 266)	6 250	7 012
Terrains		2 291	-	2 291	2 291
Constructions		41 720	(37 999)	3 721	27
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles		1 505	(1 267)	238	4 694
Immobilisations financières		6 321 071	(123 217)	6 197 854	5 617 743
Participations	9.3	5 723 479	(123 115)	5 600 364	5 600 364
Créances rattachées à des participations	9.4	597 315	-	597 315	17 204
Prêts et autres immobilisations financières		277	(102)	175	175
Actif immobilisé		6 370 085	(164 107)	6 205 978	5 626 669
Créances					
Créances clients et comptes rattachés		7 390	-	7 390	9 499
Autres créances		12 897	(10)	12 888	14 071
Charges constatées d'avance		661	-	661	412
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres	10	321 244	-	321 244	299 925
Autres titres	10	17 891	-	17 891	14 361
Disponibilités		25	-	25	54
Actif circulant		360 108	(10)	360 099	338 322
Frais d'émission des emprunts	11	9 159	-	9 159	4 274
Primes de remboursement des emprunts	12	1 245	-	1 245	-
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif		-	-	-	-
Total de l'actif		6 740 597	(164 117)	6 576 481	5 969 265

(en milliers d'euros)

	Note	31 décembre 2025	31 décembre 2024
PASSIF			
Capital social		101 725	101 725
Primes d'émission, de fusion et d'apport		2 189 370	2 189 370
Réserve légale		10 172	10 172
Report à nouveau		1 003 789	11 289
Capitaux propres avant résultat		3 305 056	2 312 556
Résultat de l'exercice		1 045 843	1 895 446
Capitaux propres	14	4 350 899	4 208 002
Total provisions	15	1 758	1 758
Autres emprunts obligataires	16	1 271 795	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	18	930 854	1 738 419
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 001	3 332
Dettes fiscales et sociales		16 493	17 061
Autres dettes		681	693
Produits constatés d'avance		-	-
Dettes		2 223 824	1 759 505
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		-	-
Total du passif		6 576 481	5 969 265

1.3 NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX DE PUBLICIS GROUPE SA

SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES ANNEXES

Note 1	Faits marquants de l'exercice	7	Note 17	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15
Note 2	Principes, règles et méthodes comptables	8	Note 18	Emprunts et dettes financières divers	15
Note 3	Production vendue	9	Note 19	État des échéances des créances et des dettes	15
Note 4	Autres produits	9	Note 20	Engagements hors bilan	16
Note 5	Charges de personnel	10	Note 21	Événements postérieurs à la clôture	18
Note 6	Résultat financier	10	Note 22	Tableau des filiales et des participations au 31 décembre 2025	19
Note 7	Résultat exceptionnel	10	Note 23	Compte de résultat et bilan arrêtés au 31 décembre 2024	20
Note 8	Impôt sur les bénéfices	11			
Note 9	Actif immobilisé	11			
Note 10	Actions propres et autres titres	12			
Note 11	Frais d'émission des emprunts	12			
Note 12	Primes de remboursement des emprunts	13			
Note 13	Effectif moyen	13			
Note 14	Capitaux propres	13			
Note 15	Provisions	14			
Note 16	Emprunts obligataires	15			

Publicis Groupe SA est la société mère du groupe Publicis Groupe.

Elle exerce une activité principale de holding *via* la gestion de ses participations, qui lui permet d'avoir le contrôle direct ou indirect des sociétés du Groupe, et a également pour objet de rendre des prestations de services à l'ensemble des sociétés du Groupe.

À titre accessoire, la Société perçoit des loyers provenant de la location de l'immeuble qu'elle possède à Paris, au 133 avenue des Champs-Élysées.

Elle a opté en faveur du régime d'intégration fiscale, qui comprend la société mère en tant que tête de l'intégration fiscale et ses principales filiales françaises.

Elle met également en œuvre une grande partie de la politique de financement externe du Groupe auprès des marchés bancaires et de capitaux afin de maintenir un certain niveau de liquidité pour faire face à ses engagements et à ses besoins d'investissement.

Note 1 Faits marquants de l'exercice

Le **27 mai 2025**, Publicis a tenu son **Assemblée générale**. Toutes les résolutions ont été adoptées parmi lesquelles :

- le versement d'un dividende de 3,60 euros par action, en progression de 5,9 % par rapport au dividende versé au titre de l'exercice 2023. Le détachement du dividende est intervenu le 1^{er} juillet 2025 et le dividende mis en paiement le 3 juillet 2025 pour un montant total de 903 millions d'euros ;
- la nomination du cabinet PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la certification des comptes en remplacement du cabinet Ernst & Young & Autres ;
- la nomination du cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du cabinet KPMG S.A. en qualité de Commissaires aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité, en remplacement du cabinet Grant Thornton ;
- les rémunérations des mandataires sociaux versées au cours de l'exercice 2024 ou attribuées au titre du même exercice ;
- les politiques de rémunération pour 2025 du Président-Directeur Général et des Administrateurs, telles que présentées dans le Document d'Enregistrement Universel 2024.

Le **25 avril 2025**, Publicis Groupe a démarré un **programme de rachat d'actions propres** qui s'est finalisé le 30 juin 2025. Dans le cadre de ce programme, Publicis Groupe S.A. a procédé au rachat de 1 610 899 de ses actions pour un montant de 150 millions d'euros incluant la taxe sur les transactions financières. Ce programme a pour objectif de satisfaire aux obligations liées aux plans actuels d'actions gratuites au bénéfice des salariés, sans émettre de nouvelles actions.

Au cours du 1^{er} semestre 2025, la Société a mené plusieurs opérations significatives de gestion de sa structure financière :

- **en mai 2025, extension d'une ligne de crédit syndiquée :** le Groupe dispose d'une ligne de crédit syndiquée de 2 milliards d'euros, dont la maturité initiale était fixée à juillet 2029, avec deux options d'extension d'un an supplémentaire chacune. La première option d'extension d'un an a été exercée, portant la maturité de la ligne à juillet 2030. Au 31 décembre 2025, cette ligne n'est pas utilisée.
- **mise en place d'un programme EMTN et émission obligataire :** depuis le **16 mai 2025**, le Groupe dispose d'un programme de financement (*Euro Medium Term Notes*) d'un montant de 1 500 millions d'euros. Dans le cadre de ce programme, la Société a réalisé une émission obligataire le **4 juin 2025** pour un montant total de 1 250 millions d'euros, réparti en deux tranches :
 - 600 millions d'euros à échéance juin 2029, portant intérêt au taux annuel de 2,875 % ;
 - 650 millions d'euros à échéance juin 2032, portant intérêt au taux annuel de 3,375 %.

Au cours de l'exercice, la Société a perçu des dividendes de ses filiales pour un montant de 1 106 millions d'euros, dont 1 100 millions d'euros en provenance de Publicis Groupe Holdings B.V, principale sous-holding du Groupe.

Note 2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2025 sont établis conformément au plan comptable général (règlement ANC 2014-03) et dans le respect des textes légaux et réglementaires en vigueur en France.

Changement de méthode comptable

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025, Publicis Groupe SA applique le règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le Plan Comptable Général. Ce texte, homologué par arrêté du 26 décembre 2023 et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter de 2025, constitue un changement de méthode comptable s'imposant à la Société. En conséquence, les états financiers de l'exercice 2025 sont présentés selon les nouvelles dispositions du règlement. Les principales modifications induites portent sur : (i) la définition du résultat exceptionnel, désormais limitée aux seuls éléments directement liés à des événements majeurs et inhabituels (les opérations courantes étant enregistrées en résultat d'exploitation ou financier) ; (ii) la suppression de la technique des transferts de charges ; et (iii) l'adoption de nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat harmonisés définis par l'ANC, impliquant quelques reclassements de postes pour mise en conformité.

Conformément aux dispositions de ce règlement, l'application est prospective à compter du 1^{er} janvier 2025. Seuls les reclassements nécessaires pour se conformer au nouveau modèle de bilan et de compte de résultat ont été opérés sur les valeurs d'ouverture au 1^{er} janvier 2025. Les comptes 2024, tels qu'ils avaient été établis selon l'ancien référentiel ont été repris dans le présent document (cf. Note 23 des comptes annuels).

L'adoption du règlement 2022-06 modifie essentiellement la présentation du compte de résultat 2025. Aucun effet sur le résultat net ni sur les capitaux propres n'est à constater du fait de ce changement, hormis des reclassements internes. Notamment, les refacturations d'actions propres livrées dans le cadre des plans d'actions gratuites attribuées aux salariés, précédemment présentées dans la ligne "Reprises sur provisions et transferts de charges" pour un montant de 108 901 milliers d'euros en 2024 sont désormais incluses dans la ligne "Autres produits d'exploitation" à compter de 2025 pour un montant de 120 721 milliers d'euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles amortissables sont constituées par la concession de places de parking, qui font l'objet d'un amortissement sur 75 ans (durée de la concession) et par le fonds de commerce du cinéma Publicis, complètement amorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût net d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel calculé de manière linéaire selon les durées suivantes :

- bâtiment avenue des Champs-Élysées à Paris : 50 ans ;

- agencements des constructions, installations générales : 10 ans ;
- matériel et outillage : 10 ans ;
- moquettes : 7 ans ;
- matériel de transport : 4 ans ;
- matériel informatique : 3 ans.

Immobilisations financières

La valeur brute des participations est constituée par le coût d'achat des titres hors frais d'acquisition. Les titres acquis en devises sont enregistrés au prix d'acquisition converti en euros.

Les titres de participation font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée selon des critères tels que l'actif net réévalué, l'utilisation de méthodes analogiques consistant à appliquer des multiples construits à partir d'échantillons de sociétés ou de transactions comparables, l'utilisation de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie disponibles (*Discounted Cash Flow* - DCF) issus des plans d'activité établis par la Direction sur un horizon à 5 ans, ainsi que le caractère stratégique de la participation pour le Groupe. La valeur d'utilité est déterminée sur la base de rapports d'évaluation élaborés par un expert indépendant.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement incluent notamment les actions propres qui font l'objet d'une affectation selon la destination qui leur est donnée et les SICAV monétaires détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

Les actions propres affectées aux plans d'actions gratuites font l'objet d'une provision pour risque afin de refléter la perte résultant de l'écart entre le prix de souscription (nul pour les actions gratuites) et le prix de revient des titres.

Les actions propres non affectées à ces plans ainsi que les autres valeurs mobilières de placement font, le cas échéant, l'objet de dépréciations à la clôture si leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable. La valeur actuelle correspond, pour les titres cotés, au cours moyen du dernier mois de l'exercice et pour les titres non cotés à la valeur probable de négociation.

Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires sont enregistrés à leur valeur nominale.

Dans le cas où il existe une prime de remboursement, la dette est augmentée du montant de la totalité de la prime. La contrepartie de cette prime est inscrite à l'actif et est amortie selon la méthode actuarielle sur la durée de l'emprunt.

En cas de prime d'émission, la dette est inscrite à la valeur nominale et la prime est inscrite à l'actif ; celle-ci fait l'objet d'un amortissement sur la durée de l'emprunt.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque :

- la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de la sortie de ressources peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps étant comptabilisée en charges financières.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés et sont décrits en annexe lorsqu'ils sont significatifs.

Instruments financiers

Par principe, les dérivés mis en place par la Société sont souscrits uniquement à des fins de couverture. Le traitement comptable de ces instruments est le suivant :

- les dérivés souscrits en couverture des créances, dettes, prêts ou emprunts en devises sont revalorisés au bilan au titre de leur composante change afin de matérialiser l'effet de symétrie au niveau des « Écarts de conversion - actif/passif » au bilan ;
- les pertes et gains réalisés sont enregistrés de manière symétrique à l'élément couvert.

Résultat financier

Les revenus financiers sont comptabilisés en application des règles usuelles en la matière, à savoir :

- dividendes : lors de la décision de mise en distribution votée par l'Assemblée Générale ;
- produits financiers sur comptes courants, dépôts à terme et obligations : au fur et à mesure de l'acquisition des produits ;
- coupons et dividendes sur valeurs mobilières de placement : à la date d'encaissement.

Note 3 Production vendue

La production vendue se compose essentiellement :

- de loyers perçus sur l'immeuble situé au 133, avenue des Champs-Élysées à Paris ;
- de facturations de services à des sociétés du Groupe.

Note 4 Autres produits

Les autres produits d'exploitation comprennent essentiellement les refacturations faites à des sociétés du Groupe au titre de l'attribution d'actions gratuites Publicis Groupe à certains salariés-clés du Groupe dans le cadre de plans en actions gratuites.

Résultat exceptionnel

Le règlement ANC n°2022-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, prévoit que sont comptabilisés en résultat exceptionnel uniquement les éléments suivants:

- Les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel;
- Les écritures comptables d'origine purement fiscale;
- Les changements de méthode comptable que l'entité est amenée à comptabiliser en résultat, plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales;
- Les corrections d'erreur, sauf dans les cas où celles-ci sont inscrites directement en capitaux propres

Impôt sur les bénéfices

Publicis Groupe SA et certaines de ses filiales se sont placées sous le régime de l'intégration fiscale. Chacune des sociétés calcule et comptabilise sa charge d'impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément.

L'économie d'impôt résultant de l'application du régime de fiscalité de groupe est égale à la différence entre la somme des impôts payés par les sociétés intégrées à la société intégrante et l'impôt calculé sur le résultat d'ensemble. Cette économie est définitivement acquise à la société intégrante.

Néanmoins, compte tenu des dispositions prévues dans les conventions avec les filiales, les économies d'impôt, constatées par la société intégrante au cours d'un exercice, résultant de l'utilisation des déficits fiscaux et moins-values nettes à long terme transmis par les sociétés intégrées ne sont que provisoires. En effet, les sociétés intégrées déterminent leur imposition comme si elles étaient imposées séparément.

Note 5 Charges de personnel

Les charges de personnel 2025 incluent la rémunération du Président-Directeur Général et les charges afférentes. Elles comprennent également, à hauteur de 125 788 milliers d'euros en 2025, les coûts liés aux plans d'actions gratuites dont la livraison en actions existantes entraîne une charge au compte de résultat. En 2024, les coûts liés à ces plans s'élevaient à 113 423 milliers d'euros.

Note 6 Résultat financier

(en milliers d'euros)	2025	2024
Dividendes	1 105 812	2 003 180
Autres produits de participations	788	90
Produits financiers de participations	1 106 600	2 003 270
Autres produits financiers	2 641	3 668
Gains de change	604	1 032
Autres intérêts et produits assimilés	3 245	4 700
Reprise de dépréciation des valeurs mobilières de placement	26	-
Reprise de provisions financières	-	0
Reprises sur dépréciations et provisions	26	-
Total des produits financiers	1 109 871	2 007 970
Charges sur emprunts obligataires	(21 795)	(9 324)
Autres charges financières	(56 045)	(117 796)
Pertes de change	(828)	(578)
Intérêts et autres charges financières	(78 668)	(127 698)
Dotation aux amortissements des frais d'émission des emprunts obligataires	(1 705)	(1 477)
Dotation aux provisions pour perte de change	-	-
Dotation aux provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement	-	(26)
Dotation aux autres provisions financières	-	(1)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(1 705)	(1 504)
Total des charges financières	(80 373)	(129 202)
Résultat financier	1 029 498	1 878 768

Note 7 Résultat exceptionnel

Il n'y a pas de résultat exceptionnel au titre de l'exercice 2025.

Le résultat exceptionnel au titre de l'exercice 2024 s'élevait à 3 775 milliers d'euros et correspondait principalement à une reprise de provision pour litige fiscal ainsi qu'à des pénalités liées à ce litige.

Note 8 Impôt sur les bénéfices

L'impôt reporté au compte de résultat est un produit de 11 892 milliers d'euros. Ce montant comprend principalement le produit d'intégration fiscale, enregistré en résultat dans les comptes de la société mère du groupe fiscal conformément aux conventions d'intégration fiscale signées avec les sociétés membres à hauteur de 11 761 milliers d'euros.

Le résultat fiscal 2025 de la société seule, mère du groupe fiscal France (qui comprend 18 entités dont Publicis Groupe SA), est une perte de 57 238 milliers d'euros.

Le montant des déficits reportables, sans limitation dans le temps, du groupe fiscal France s'élève à 376 959 milliers d'euros au 31 décembre 2025.

Note 9 Actif immobilisé

9.1 Immobilisations incorporelles

Il n'y a pas eu d'acquisition ni de cession au cours de l'exercice 2025. Au 31 décembre 2025, le montant brut s'élève à 3 498 milliers d'euros, montant identique à celui du 31 décembre de l'exercice précédent.

9.2 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Valeur à l'ouverture	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	Virements de poste à poste	Valeur à la clôture
Valeurs brutes					
Terrains	2 291	-	-	-	2 291
Constructions	3 044	332	(1 122)	39 466	41 720
Install. Tech. Mat. Et Outill. Industriels	1 133	-	-	(1 133)	-
Autres immobilisations corporelles	39 838	-	-	(38 333)	1 505
Total des immobilisations	46 306	332	(1 122)	-	45 516
Amortissements et dépréciations					
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	(3 017)	(1 024)	1 122	(35 079)	(37 998)
Install. Tech. Mat. Et Outill. Industriels	(1 133)	-	-	1 133	-
Autres immobilisations corporelles	(35 144)	(70)	-	33 947	(1 268)
Total des amortissements & dépréciations	(39 294)	(1 094)	1 122	-	(39 266)
Total valeur nette	7 012				6 250

Les agencements et installations des constructions, préalablement comptabilisés dans les postes "Installations techniques, matériel et outillage industriels" et "Autres immobilisations corporelles", ainsi que les amortissements correspondants ont fait l'objet d'un reclassement vers le poste "Constructions" au cours de l'exercice 2025, ainsi que les amortissements associés.

9.3 Participations

Au 31 décembre 2025, le montant des titres de participation s'élève à 5 723 479 milliers d'euros, montant inchangé par rapport au 31 décembre 2024. La provision pour dépréciation s'élève à 123 115 milliers d'euros au 31 décembre 2025, comme au 31 décembre 2024.

(en milliers d'euros)	Valeur brute au bilan
Montant au 31 décembre 2024	5 723 479
Acquisitions/entrées	-
Cessions/sorties	-
Montant au 31 décembre 2025	5 723 479

9.4 Créances rattachées à des participations

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Compte courant Multi Market Services Ireland	597 315	17 204
Total	597 315	17 204

Note 10 Actions propres et autres titres

Les valeurs mobilières de placement se décomposent comme suit au 31 décembre 2025 :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Hors contrat de liquidité :		
● Actions propres	319 131	294 981
Dans le cadre du contrat de liquidité :		
● Sicav monétaires	17 891	14 361
● Actions propres	2 113	4 970
Provision pour dépréciation :		
● Hors contrat de liquidité	-	-
● Dans le cadre du contrat de liquidité	-	(26)
Total des valeurs mobilières de placement (valeur nette)	339 135	314 286

Les mouvements de l'exercice et la situation à la clôture des valeurs mobilières de placement (hors contrat de liquidité) se présentent comme suit :

(en milliers d'euros sauf les actions)	Nombre d'actions	Valeur brute au bilan	Dépréciation	Valeur nette au bilan
Actions propres détenues en VMP (hors contrat de liquidité) au 31 décembre 2024	3 524 113	294 981	-	294 981
Cessions et livraisons d'actions gratuites aux salariés	(1 716 935)	(125 788)	-	(125 788)
Rachats d'actions	1 610 899	149 938	-	149 938
Actions propres détenues en VMP (hors contrat de liquidité) au 31 décembre 2025	3 418 077	319 131	-	319 131

Au 31 décembre 2025, 23 900 actions sont détenues dans le cadre du contrat de liquidité (contre 48 000 au 31 décembre 2024).

Note 11 Frais d'émission des emprunts

Ce poste correspond aux frais liés à l'émission des emprunts obligataires et les coûts de mise en place du crédit syndiqué et des autres lignes de crédit, pour le montant restant à amortir sur la durée de vie résiduelle des dettes et lignes de crédit.

Au 31 décembre 2025, les frais d'émission d'emprunts se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Frais d'émission des emprunts obligataires	5 832	-
Frais liés à la mise en place des lignes de crédit	3 327	4 274
Total	9 159	4 274

Note 12 Primes de remboursement des emprunts

Les montants inscrits dans ce poste correspondent au montant restant à amortir sur la durée de vie résiduelle des emprunts concernés.

Au 31 décembre 2025, les primes d'émission se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Eurobond 2029	817	-
Eurobond 2032	428	-
Total	1 245	-

Note 13 Effectif moyen

La société n'emploie pas de salarié au 31 décembre 2025.

Note 14 Capitaux propres

Le capital social de Publicis Groupe SA a évolué comme suit au cours des deux derniers exercices :

Dates	Opérations sur le capital	Montant des variations de capital			Montants successifs du capital (en milliers d'euros)	Nombre cumulé d'actions de la Société
		Nombre d'actions (en milliers d'euros)	Nominal (en milliers d'euros)	Prime d'émission, de fusion, et de conversion (en milliers d'euros)		
Actions de 0,4 euro de nominal						
Situation au 1er janvier 2024		-	-	-	101 725	254 311 860
2024	Pas de mouvement	-	-	-	101 725	254 311 860
2025	Pas de mouvement	-	-	-	101 725	254 311 860
Situation au 31 décembre 2025		-	-	-	101 725	254 311 860

Le capital social de Publicis Groupe SA s'élève au 31 décembre 2025 à 101 724 744 euros, divisé en 254 311 860 actions de 0,40 euro de nominal.

L'évolution des capitaux propres entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes d'émission, de fusion et de conversion	Réserve légale	Report à nouveau et autres réserves	Résultat	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2024	101 725	2 189 370	10 172	11 289	1 895 446	4 208 002
Affectation du résultat 2024/Dividendes	-	-	-	992 500	(1 895 446)	(902 946)
Résultat de l'exercice 2025	-	-	-	-	1 045 843	1 045 843
Capitaux propres au 31 décembre 2025	101 725	2 189 370	10 172	1 003 789	1 045 843	4 350 899

Le portefeuille d'actions auto détenues a évolué comme suit au cours de l'année 2025 :

	Nombre d'actions
Actions propres détenues au 31 décembre 2024 ⁽¹⁾	3 572 113
Cessions (levées de stock-options) et livraisons d'actions gratuites	(1 716 935)
Rachats d'actions propres	1 610 899
Mouvements réalisés dans le cadre du contrat de liquidité	(24 100)
Actions propres détenues au 31 décembre 2025 ⁽¹⁾	3 441 977

(1) Y compris 23 900 actions détenues au titre du contrat de liquidité au 31 décembre 2025 et 48 000 au 31 décembre 2024.

Dans le cadre d'un programme de rachat d'actions propres, Publicis Groupe SA a procédé au rachat de 1 610 899 de ses actions pour un montant de 150 millions d'euros au cours du premier semestre 2025. Ce programme avait pour objectif de satisfaire aux obligations liées aux plans actuels d'actions gratuites au bénéfice des salariés, sans émettre de nouvelles actions.

En 2024, Publicis Groupe SA avait procédé au rachat de 1 031 711 de ses actions pour un montant de 101 millions d'euros dans le cadre d'un autre programme de rachat ayant la même finalité.

La Société avait également procédé à deux autres opérations de rachat distinctes concernant un total de 450 000 actions pour un montant total de 44 millions d'euros.

/ Dividendes votés et proposés

	Par action (en euros)	Total (en millions d'euros)
Dividendes payés au cours de l'année 2025 (au titre de l'exercice 2024)	3,60	903 ⁽¹⁾
Dividendes proposés à l'Assemblée générale (au titre de l'exercice 2025)	3,75	954 ⁽²⁾

(1) Montant intégralement payé en numéraire.

(2) Montant évalué pour l'ensemble des actions existantes au 31 décembre 2025, y compris actions propres.

Note 15 Provisions

(en milliers d'euros)	Montant au 31 décembre 2024	Dotation 2025	Reprise 2025 (provision utilisée)	Reprise 2025 (provision non utilisée)	Montant au 31 décembre 2025
Provisions pour risques	1 758	-	-	-	1 758
Total	1 758	-	-	-	1 758

Note 16 Emprunts obligataires

Catégorie d'emprunt (en milliers d'euros)	Nombre de titres	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Eurobond 2029 - 2,875 %	6 000	600 000	-
Eurobond 2032 - 3,375 %	6 500	650 000	-
Total hors intérêts courus	-	1 250 000	-
Intérêts courus	-	21 795	-
Total au bilan	-	1 271 795	-

Au cours du 1^{er} semestre 2025, Publicis Groupe SA a mis en place un programme EMTN et une émission obligataire : depuis le 16 mai 2025, le Groupe dispose d'un programme de financement (*Euro Medium Term Notes*) d'un montant de 1 500 millions d'euros. Dans le cadre de ce programme, la Société a réalisé une émission obligataire le 4 juin 2025 pour un montant total de 1 250 millions d'euros, réparti en deux tranches :

- 600 millions d'euros à échéance juin 2029, portant intérêt au taux annuel de 2,875 % ;
- 650 millions d'euros à échéance juin 2032, portant intérêt au taux annuel de 3,375 %.

Les frais d'émission associés à cet emprunt obligataire sont de 6 millions d'euros (cf. note 11 de cette annexe).

Note 17 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Il n'existe plus de dettes auprès des banques et des établissements de crédit à la clôture de l'exercice.

En revanche, Publicis Groupe SA dispose de lignes de crédit confirmées et non utilisées, telles que décrites dans la note 20 ci-après.

Note 18 Emprunts et dettes financières divers

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Emprunt à long terme auprès de MMS Multi Euro Services ⁽¹⁾	930 000	930 000
Comptes courants, emprunts à court terme auprès de MMS Multi Euro Services et intérêts courus	293	807 858
Autres dettes	561	561
Total	930 854	1 738 419

(1) Les emprunts subordonnés participatifs initiaux d'une durée de 55 ans, de respectivement 300 millions d'euros et de 630 millions d'euros, ont fait l'objet d'avenants en date du 31 décembre 2024 conduisant à une requalification en emprunts classiques dont l'échéance est fixée au 28 décembre 2029 et portant intérêt au taux fixe de 4%.

Note 19 État des échéances des créances et des dettes

Les créances de l'actif circulant sont toutes exigibles à moins d'un an.

L'échéancier des dettes est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	1 271 795	21 795	600 000	650 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	930 854	293	930 000	561
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 001	4 001	-	-
Dettes fiscales et sociales	16 492	16 492	-	-
Autres dettes	681	681	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Total des dettes	2 223 823	43 262	1 530 000	650 561

Note 20 Engagements hors bilan

20.1 Engagements hors bilan donnés

20.1.1 Descriptif des plans d'actions gratuites mis en place au cours de l'exercice

Les plans d'attribution d'actions gratuites aux dirigeants et salariés du Groupe sont des plans à base d'actions réglés en instruments de capitaux propres ou en cash pour des cas particuliers.

Présentation des nouveaux plans en actions gratuites 2025

Des plans d'actions gratuites ont été mis en place au cours de l'exercice 2025, avec les caractéristiques suivantes :

Plans d'incentive à long terme dit « LTIP 2025 » (mars 2025)

Dans le cadre de ce plan, un certain nombre de dirigeants du Groupe se sont vu attribuer des actions gratuites, sous une double condition :

- une condition de présence de trois ans, pendant la période d'acquisition des droits ;
- des conditions d'atteinte d'objectifs de croissance du revenu et de profitabilité du Groupe pour l'année 2025, comparées à un groupe de référence incluant Publicis Groupe et les quatre autres principaux groupes mondiaux de communication (Omnicom fusionné avec IPG, WPP, Dentsu et Havas) ;

Les actions finalement attribuées en fonction du niveau d'atteinte de ces objectifs seront livrables à l'issue d'une période de trois ans, soit en mars 2028.

Plan d'incentive à long terme dit « LTIP 2025 PDG » (mars 2025)

Dans le cadre du plan LTIP 2025 PDG, le Président - Directeur Général s'est vu attribuer des actions gratuites, sous une double condition :

- une condition de présence de trois ans, pendant la période d'acquisition des droits ;
- des conditions d'atteinte d'objectifs de croissance du revenu et de profitabilité du Groupe sur l'ensemble de la période 2025 à 2027, comparées à un groupe de référence incluant Publicis Groupe et les quatre autres principaux groupes mondiaux de communication (Omnicom fusionné avec IPG, WPP, IPG, Dentsu et Havas) ;

Le plan prévoit également l'attribution d'actions de surperformance soumises à des critères d'atteinte d'objectifs de croissance du revenu et de profitabilité du Groupe sur l'ensemble de la période 2025 à 2027, comparés au groupe de référence mentionné précédemment, ainsi qu'un objectif interne du Groupe en termes de marge opérationnelle.

Les actions finalement attribuées en fonction du niveau d'atteinte de ces conditions seront livrables à l'issue d'une période de trois ans, soit en mars 2028.

Plans d'incentive à long terme dits « March 2025 Epsilon LTI plan » et « September 2025 Epsilon LTI plan » (mars et septembre 2025)

Les plans mis en place au bénéfice exclusif des dirigeants et salariés de Publicis Epsilon sont composés de trois tranches soumises à condition de présence pour 20 % et des conditions de performance financière de Publicis Epsilon (revenu et marge opérationnelle) au titre de l'année 2025 pour 80 %. Elles sont livrables en mars 2026 (30 % des actions), mars 2027 (30 % des actions) et mars 2028 (40 % des actions), et/ou septembre de ces mêmes années (selon la date d'attribution des actions) selon les mêmes proportions.

Plan d'incentive à long terme dit « 2025 Publicis Sapient LTI plan » (avril 2025)

Le plan mis en place au bénéfice exclusif des dirigeants et salariés de Publicis Sapient est composé de trois tranches soumises à condition de présence pour 40 % et des conditions de performance financière de Publicis Sapient (revenu et marge opérationnelle) au titre de l'année 2025 pour 60 %. Elles sont livrables en avril 2026 (30 % des actions), avril 2027 (30 % des actions) et avril 2028 (40 % des actions).

Mesure de la performance des plans antérieurs

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a procédé, en février et mars 2025, à la mesure de la performance des plans LTIP 2022 Président du Directoire, LTIP 2022 membres du Directoire, Publicis Sapient LTI 2024, Epsilon LTI 2024 et LTIP 2024 : le taux d'atteinte des objectifs de performance constaté est de 100 % pour l'ensemble de ces plans, excepté pour les plans Publicis Sapient LTI 2024 et Epsilon LTI 2024 dont la performance a été validée à un niveau de 75 % et 50 % respectivement .

Plans d'actions gratuites Publicis Groupe

/ Caractéristiques des plans d'actions gratuites Publicis Groupe en cours au 31 décembre 2025

Plans	Date d'attribution initiale	Actions restant à livrer au 1er janvier 2025 ou attribuées au cours de 2025	Actions annulées ou prescrites en 2025	Actions ayant fait l'objet d'une livraison en 2025	Actions restant à livrer au 31 décembre 2025	Date de livraison	Durée de vie contractuelle résiduelle (en années)
Plan Spécial de rétention 2019 ⁽¹⁾	15/11/2019	136 890	-	(136 890)	-	19/03/2025	-
Plan Sapient 2021 (4 ans)	13/04/2021	50 168	(333)	(49 835)	-	14/04/2025	-
Plan LTIP 2022 et autres plans spécifiques ⁽²⁾⁽³⁾	18/03/2022	541 047	(10 955)	(530 092)	-	19/03/2025	-
Plan LTIP 2022 Président du Directoire	18/03/2022	62 043	-	(62 043)	-	26/05/2025	-
Plan LTIP 2022 Directoire	18/03/2022	57 185	-	(57 185)	-	19/03/2025	-
Plan LTI Epsilon 2022	18/03/2022	148 149	(2 941)	(145 208)	-	31/03/2025	-
Plan LTI Epsilon 2022 (septembre)	14/09/2022	24 151	(2 435)	(21 716)	-	30/09/2025	-
Plan Sapient 2022 (4 ans)	11/04/2022	109 975	(2 296)	(55 048)	52 631	13/04/2026	0,28
Plan Sapient 2022 (3 ans)	11/04/2022	331 162	(1 125)	(330 037)	-	11/04/2025	-
Plan LTIP 2023	16/03/2023	675 711	(84 918)	-	590 793	17/03/2026	0,21
Plan LTIP 2023 Membres du Directoire	16/03/2023	16 634	-	-	16 634	17/03/2026	0,21
Plan LTIP 2023 Président du Directoire ⁽⁴⁾	16/03/2023	57 005	-	-	57 005	01/06/2026	0,42
Contrat de rétention Prés. du Directoire	31/05/2023	167 000	-	-	167 000	03/01/2028	2,01
Plan LTI Epsilon March 2023	16/03/2023	236 034	(21 366)	(99 540)	115 128	31/03/2026	0,25
Plan LTI Epsilon Sept. 2023	12/09/2023	21 843	(4 444)	(7 624)	9 775	30/09/2026	0,75
Plan Sapient 2023 (4 ans) ⁽⁵⁾	17/04/2023	196 748	(8 541)	(65 222)	122 985	14/06/2027	1,45
Plan Sapient 2023 (3 ans) ⁽⁵⁾	17/04/2023	196 227	(10 077)	-	186 150	15/06/2026	0,45
Plan LTIP 2024 ⁽⁶⁾	15/03/2024	569 633	(64 555)	-	505 078	16/04/2027	1,29
Plan LTIP 2024 Membres du Directoire	15/03/2024	26 411	-	-	26 411	16/03/2027	1,21
Plan LTIP 2024 Président du Directoire	15/03/2024	41 598	-	-	41 598	16/03/2027	1,21
Plan March Epsilon LTI 2024	15/03/2024	136 072	(19 644)	(38 188)	78 240	31/03/2027	1,25
Plan September Epsilon LTI 2024	18/09/2024	19 937	(2 567)	(5 212)	12 158	30/09/2027	1,75
Plan Publicis Sapient LTI 2024 ⁽⁷⁾	15/04/2024	379 561	(16 747)	(113 095)	249 719	17/05/2027	1,38
Plan LTIP 2025	12/03/2025	739 027	(29 292)	-	709 735	13/03/2028	2,20
Plan LTIP 2025 PDG	12/03/2025	43 740	-	-	43 740	13/03/2028	2,20
Plan March Epsilon LTI 2025 ⁽⁸⁾	12/03/2025	295 553	(163 820)	-	131 733	31/03/2028	2,25
Plan September Epsilon LTI 2025 ⁽⁸⁾	17/09/2025	38 634	(19 903)	-	18 731	02/10/2028	2,75
Plan Publicis Sapient LTI 2025 ⁽⁹⁾	16/04/2025	621 557	(376 538)	-	245 019	18/04/2028	2,30
Total des plans en actions gratuites		5 939 695	(842 497)	(1716 935)	3 380 263		

(1) Les actions livrées en 2025 correspondent à celles de la troisième tranche qui avaient été attribuées dans le cadre du plan LTIP 2022 aux bénéficiaires initiaux. La date de livraison du plan initial (31/03/2023) avait été allongée et avait été alignée sur celle du LTIP 2022.

(2) Hors bénéficiaires du Plan Spécial de Rétention pour lesquels leurs actions sont présentées sur la ligne correspondante au plan initial dont la troisième tranche avait fait l'objet de remplacement par le plan LTIP 2022.

(3) Date d'attribution au 17/10/2022 et date de livraison au 19/03/2025 pour le plan spécifique individuel.

(4) L'attribution initiale des actions a eu lieu le 16/03/2023 mais un complément d'actions de surperformance avait été attribué le 31/05/2023, à la suite des décisions de l'Assemblée Générale des actionnaires et les conditions de performance du plan avaient été modifiées à cette date.

(5) L'attribution initiale des actions avait eu lieu le 17/04/2023 mais un complément d'actions avait été attribué le 13/06/2023. De ce fait, la date de livraison du plan avait été allongée et alignée sur celle de l'attribution complémentaire.

(6) Un complément d'actions avait été attribué le 15/04/2024, la date indiquée de livraison du plan est ainsi celle de l'attribution complémentaire, postérieure à celle du plan initial prévue le 16/03/2027.

(7) Un complément d'actions avait été attribué le 17/05/2024, la date indiquée de livraison du plan est ainsi celle de l'attribution complémentaire postérieure à celle du plan initial prévue le 15/04/2027.

(8) Le taux d'atteinte des objectifs de performance évalué au 31 décembre 2025 est de 50 %, entraînant l'annulation de 145 952 actions pour le plan March Epsilon LTI 2025 et 18 805 actions pour le plan September Epsilon LTI 2025.

(9) Le taux d'atteinte des objectifs de performance évalué au 31 décembre 2025 est de 40 %, entraînant l'annulation de 367 379 actions.

La livraison des actions gratuites dans le cadre des plans ci-dessus est liée à une condition de présence pendant toute la période d'acquisition.

La livraison est également soumise à des conditions de performance hors marché pour l'ensemble des plans, ainsi qu'une condition de marché uniquement pour les plans LTIP 2022 du Président du Directoire, LTIP 2023 Président du Directoire et LTIP 2024 Président du Directoire.

/ Mouvements sur plans d'actions gratuites Publicis Groupe au cours des deux derniers exercices

	2025	2024
Attributions au 1 ^{er} janvier	4 201 184	5 151 357
Attributions effectuées au cours de l'année	1 738 511	1 513 707
Livraisons	(1 716 935)	(1 673 636)
Attributions devenues caduques	(842 497)	(790 244)
Attributions au 31 décembre	3 380 263	4 201 184

20.1.2 Garanties contractuelles données

- Garantie conjointe et solidaire des dettes de la société Publicis Groupe Holdings B.V. et de sa filiale MMS Communications Netherlands B.V.
- Contre-garantie accordée au CIC de la garantie à première demande émise par ce dernier pour le compte de Metrobus au bénéfice de la RATP, à concurrence de la part de Publicis Groupe SA dans Metrobus (67 %) à hauteur de 59,8 millions d'euros.
- Contre-garantie accordée au CIC de la garantie à première demande émise par ce dernier pour le compte de Mediagare au bénéfice de SNCF Gare et Connexions, à concurrence de la part de Publicis Groupe SA dans Metrobus (67 %) à hauteur de 25,4 millions d'euros.
- Caution solidaire des engagements pris par Mediagare vis-à-vis de SNCF Gares & Connexions sur toute somme due au titre de la « Redevance de base » à hauteur de 44 millions d'euros.
- Contre-garantie accordée au CIC de la garantie à première demande émise par ce dernier pour le compte de Mediaexpress au bénéfice de la Société des Grands Projets, à concurrence de la part de Publicis Groupe SA dans Mediaexpress (67 %) à hauteur de 10,7 millions d'euros.

- Garanties données à plusieurs banques pour le compte de MMS USA Holdings Inc. pour le financement de l'achat d'Epsilon pour un montant de 1 500 millions d'euros et 730 millions de dollars pour des échéances comprises entre 2028 à 2031.
- Garantie donnée pour les engagements de Publicis Ré dans le cadre du contrat de réassurance au bénéfice de AIG Europe SA.

20.2 Engagements hors bilan reçus

Publicis Groupe SA dispose d'une ligne de crédit syndiquée de 2 milliards d'euros, dont la maturité initiale était fixée à juillet 2029, avec deux options d'extension d'un an supplémentaire chacune. La première option d'extension d'un an a été exercée en mai 2025, portant la maturité de la ligne à juillet 2030. Au 31 décembre 2025, cette ligne n'est pas utilisée.

Note 21 Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture.

Note 22 Tableau des filiales et des participations au 31 décembre 2025

(en milliers d'euros)	Capitaux propres	% de participation	Valeur d'inventaire brute	Valeur d'inventaire nette	Prêts et avances	Chiffre d'affaires (1)	Résultat net (2)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
A - Renseignements concernant les filiales (détenues à + de 50 % par la société)								
Publicis Groupe Holdings B.V. Wilgenweg 12A, 1031 HV Amsterdam, Pays-Bas	12 142 974	100,00	5 344 146	5 344 146	-	856 944	927 763	1 100 000
MMS France Holdings 133, avenue des Champs- Élysées, 75008 Paris, France, SIREN 444 714 786	22 374	100,00	316 600	218 485	-	-	(94 415)	-
Publicis Ré 133, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France, SIREN 914 281 357	20 498	100,00	20 000	20 000	-	5 018	387	-
Renseignements globaux pour les autres filiales	1 900	100,00	25 223	223	-	77 205	1 174	3 093
A - Total filiales	12 192 491		5 705 969	5 582 854	-	939 167	839 653	1 103 093
B - Renseignements concernant les participations (détenues entre 10% et 50 % par la société)								
Metrobus 1 Rond-Point Victor Hugo, 92137 Issy-les-Moulineaux, SIREN 327 096 426	8 101	32,30	17 508	17 508	-	39 357	13 191	2 719
B - Total des participations	8 101		17 508	17 508	-	39 357	13 191	2 719
C - Total des filiales et participations (A+B)	12 200 592		- 5 723 477	5 600 362	-	-	-	1 105 812

(1) Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos - non audité

(2) Résultat net du dernier exercice clos - non audité

Note 23 Compte de résultat et bilan arrêtés au 31 décembre 2024

23.1 Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Note	2024	2023
Production vendue (biens et services)	3	40 266	29 244
Reprises sur provisions et transferts de charges	4	108 955	57 411
Autres produits d'exploitation		898	843
Total des produits d'exploitation		150 119	87 498
Achats et charges externes		(17 716)	(10 246)
Impôts et taxes		(2 107)	(1 834)
Charges de personnel	5	(122 790)	(63 710)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(1 410)	(1 772)
Autres charges		(1 804)	(2 872)
Total des charges d'exploitation		(145 827)	(80 434)
Résultat d'exploitation		4 292	7 064
Produits financiers de participations		2 003 270	913 897
Intérêts et autres produits financiers		4 700	2 145
Reprises de provisions et dépréciations financières		-	2
Total des produits financiers		2 007 970	916 044
Intérêts et autres charges financières		(127 698)	(107 817)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(1 504)	(27 500)
Total des charges financières		(129 202)	(135 317)
Résultat financier	6	1 878 768	780 727
Résultat courant avant impôt		1 883 060	787 791
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	120 830
Reprises sur provisions et transferts de charges		4 200	-
Total des produits exceptionnels		4 200	120 830
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(425)	(120 833)
Dotations aux amortissements et provisions exceptionnelles		-	-
Total des charges exceptionnelles		(425)	(120 833)
Résultat exceptionnel	7	3 775	(3)
Impôts sur le résultat	8	8 611	12 033
Résultat net de l'exercice		1 895 446	799 821

23.2 Bilan

(en milliers d'euros)

	Note	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	9.1	1 914	1 954
Concessions et fonds de commerce		2 991	2 991
Autres immobilisations incorporelles		507	507
Amortissements		(1 584)	(1 544)
Immobilisations corporelles	9.2	7 012	7 405
Terrains		2 291	2 291
Constructions		3 044	3 044
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 133	1 133
Autres		39 838	39 227
Amortissements sur immobilisations corporelles		(39 294)	(38 290)
Immobilisations financières		5 617 743	5 601 596
Titres de participation	9.3	5 723 479	5 723 479
Dépréciation des titres de participation	9.3	(123 115)	(123 115)
Créances rattachées à des participations	9.4	17 204	1 057
Prêts et autres immobilisations financières		277	277
Dépréciations des immobilisations financières		(102)	(102)
Actif immobilisé		5 626 669	5 610 955
Clients et comptes rattachés		9 499	1 072
Autres créances		14 071	15 436
Valeurs mobilières de placement	10	314 286	280 159
Disponibilités		54	120 958
Actif circulant		337 910	417 625
Charges constatées d'avance		412	410
Charges à répartir sur plusieurs exercices	11	4 274	603
Primes de remboursement des obligations	12	-	429
Écarts de conversion actif		-	-
Total de l'actif		5 969 265	6 030 022

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2024	31 décembre 2023
PASSIF			
Capital social		101 725	101 725
Primes d'émission, de fusion et d'apport		2 189 370	2 243 160
Réserve légale		10 172	10 172
Report à nouveau		11 289	11 048
Capitaux propres avant résultat		2 312 556	2 366 105
Résultat de l'exercice		1 895 446	799 821
Capitaux propres	14	4 208 002	3 165 926
Provisions pour risques et charges	15	1 758	5 989
Emprunts obligataires	16	-	600 427
Banques et dettes auprès des établissements de crédit	17	-	-
Emprunts et dettes financières divers	18	1 738 419	2 120 366
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 332	3 875
Dettes fiscales et sociales		17 061	11 853
Autres dettes		693	121 586
Dettes		1 759 505	2 858 107
Produits constatés d'avance		-	-
Écart de conversion passif		-	-
Total du passif		5 969 265	6 030 022

1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	2025	2024
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net de l'exercice	1 045 843	1 895 446
Plus ou moins-values de cession d'actif	125 758	112 344
(Reprises)/dotations, nettes de dotations/reprises	1 108	(2 729)
Transfert au compte de charges à répartir, net d'amortissements	1 580	1 047
Amortissement prime d'émission Eurobond	124	429
Capacité d'autofinancement	1 174 413	2 006 537
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	3 133	(128 009)
Flux nets de trésorerie liés à l'activité (I)	1 177 546	1 878 528
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(332)	(1 043)
Acquisitions de filiales	-	-
Cessions de filiales	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (II)	(332)	(1 043)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(902 946)	(853 371)
Augmentation de capital	-	-
Encaissements provenant de nouveaux emprunts obligataires	1 248 631	-
Remboursement d'emprunts obligataires	-	(600 426)
Variation des prêts / autres emprunts / intérêts courus	(1 372 347)	(398 095)
Rachats d'actions propres (nets de cessions)	(147 051)	(147 604)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (III)	(1 173 713)	(1 999 496)
Variation de la trésorerie (I +II +III)	3 501	(122 011)
Trésorerie à l'ouverture ⁽¹⁾	14 415	136 426
Trésorerie à la clôture ⁽¹⁾	17 916	14 415
Variation de la trésorerie	3 501	(122 011)

(1) Le montant de la trésorerie ne tient pas compte des actions propres inscrites en valeurs mobilières de placement.